Courrier de Berne

Le magazine des francophones

Nº 2/22
mercredi 16 mars 2022
paraît 10 fois par année
100e année

100 CdB ans

Un siècle de Courrier de Berne *page 2 - 3*

La chronique d'une francophone à Berne *page 5*

Pourquoi on aime vivre à Berne *page 8*

SIGNAUX AU VERT POUR L'ECLF

page 6

Photo: Christine Werlé

100 CdB ans

1930-1940 : BRUITS DE BOTTES EN EUROPE

Photos: Christine Werlé

Le Conseil fédéral en séance

Photographie faite le lundi 3 décembre 1934, ensuite d'autorisation spéciale, unique et non renouvelable du Conseil fédéral, par J. Bauler, journaliste (opérateurs: Jost et Steiner, Marktg. 27, Berne).

L'exiguïté de la salle n'a pas permis de prendre une vue d'ensemble du Conseil fédéral. M. Pilet-Golaz, président du Conseil fédéral et président de la Confédération, se trouve ainsi sur les deux photographies, de même que MM. Bovet, chancelier, qu'il a à sa droite, et Leimgruber, vice-chancelier, à sa gauche. On reconnaîtra aisément, en allant de gauche à droite sur les deux photographies, MM. Baumann, Schulthess et Minger, sur la photographie de gauche, Motta, Meyer et Etter, sur celle de droite.

Christine Werlé

Beaucoup de changements attendent Le *Journal de Berne* en 1930, tiré cette année-là à 1650 exemplaires et vendu 10 centimes pièce : il change deux fois de nom et s'appelle tour à tour la *Gazette romande,* puis le *Bulletin romand de Berne*. Est-ce la conséquence des difficultés financières que traverse le journal ? Toujours est-il que les articles de fond se raréfient. Les premières photos font toutefois leur apparition. La rédaction décide aussi d'ouvrir ses pages à des articles proposés par les lectrices et lecteurs. Lorsqu'à la fin de l'année, il prend le nom de *Bulletin romand de Berne* et un format plus petit, le journal se résume à un agenda des événements culturels et associatifs. Ce format est conservé jusqu'en 1934.

Cette année-là, le nombre de publicités est extraordinairement élevé : même les cinémas annoncent les films projetés ! C'est peut-être la raison pour laquelle le journal reprend un grand format et change à nouveau de nom pour devenir le *Courrier de Berne/Bulletin romand*. En 1935, le journal réalise ce que personne n'avait été autorisé à faire depuis 1291 : il publie en Une deux photos du Conseil fédéral en séance. La rédaction annonce avec fierté « qu'il a fallu 18 ans pour obtenir l'autorisation de publier ces photos » ! La salle des séances du Conseil fédéral n'avait en effet encore jamais été montrée aux visiteurs du Palais fédéral.

Le français malmené

Il est par ailleurs intéressant de relever que les articles de cette époque ne parlent pas seulement de thématiques locales, mais également d'événements extérieurs à Berne : la fête du 1er Mars à Neuchâtel, la Saint-Martin dans le Jura et même l'exposition internationale de Bruxelles! De plus, les institutions bernoises elles-mêmes semblent davantage tournées vers l'étranger. Par exemple, l'Université de Berne commémore le 14 juin le cinquantenaire de l'anniversaire de la mort de Victor Hugo.

Le thème du français fait partie des marronniers. En 1936, plusieurs articles lui sont consacrés. Le français est-il moribond? s'interroge-t-on. On appelle le phénomène « mal de Lancelot ». Le français fédéral est dans le collimateur des défenseurs de la langue de Molière. On regrette aussi de ne pouvoir voir à Berne les films français les plus marquants.

Avis de tempête

En 1937, le journal se trouve à nouveau dans une situation difficile : il accuse un déficit de 560 francs (Recettes : 1640 francs. Dépenses : 2200 francs). Un appel à la générosité des Romands de Berne est lancé. Dans les semaines qui suivent, il est entendu : quelque 160 personnes font un don pour un montant total de 482 francs. On apprend en outre que le rédacteur principal est rémunéré mais pas les autres collaborateurs.

Dans ses articles, Le Courrier de Berne s'intéresse toujours autant à ce qui se passe à l'étranger : l'Autriche qui voudrait rétablir sa vieille monarchie, les élections françaises sur lesquelles a soufflé un vent nouveau, ou encore le féminisme en Amérique où Eleanor Roosevelt, la femme du président américain, déclare « qu'il faut protéger l'épouse contre l'exploitation de l'époux ». À Berne, on parle de la proposition du Grand Conseil d'augmenter la taxe sur les chiens à 50 francs.

Les discussions sur les langues vont toujours bon train à Berne en 1938. On se pose la question de faire du suisse-allemand la première de nos langues nationales et de reléguer le bon allemand au même rang que l'italien ou l'anglais. La lutte contre la tuberculose bat également son plein dans le canton de Berne : la maladie frappe de 80 à 90% de la population ! Si tous en sont atteints, tous n'en meurent pas. L'adoption du Code pénal suisse dans lequel la peine de mort est abolie suscite la polémique.

À l'étranger, les premiers bruits de bottes se font entendre chez nos voisins européens. Curieusement, aucune référence n'est faite à la montée du nazisme. Paris est sous la menace. Malgré les mises en garde, un rédacteur du Courrier de Berne, Jean Bauler, décide de se rendre tout de même en train dans la capitale française. Il raconte son périple dans un carnet de route : on y apprend que de Pontarlier à Paris, toutes les gares sont plongées dans l'obscurité. Dans la Ville Lumière, le 24 septembre, c'est la panique : c'est la ruée pour quitter la capitale. Chose étrange : les mots « Allemagne » ou « Hitler » ne sont jamais écrits.

La guerre vue de Berne

Les articles sur le français malmené se multiplient en 1939. On apprend que Neuchâtel se germanise à pas de géant ! L'élection du général Guisan le 30 août fait la Une du *Courrier de Berne*, de même que sa tournée triomphale en Suisse romande

IMPRESSUM

Courrier de Berne
Le magazine des francophones

Organe de l´Association romande et francophone de Berne et environs et périodique d´information

www.arb-cdb.ch

Prochaine parution: mercredi 13 avril 2022

Administration et annonces:
Jean-Philippe Amstein
Association romande et francophone de Berne et environs, 3000 Berne
admin@courrierdeberne.ch, annonces@courrierdeberne.ch
T 079 247 72 56

Dernier délai de commande d'annonces:
samedi 19 mars 2022

Mise en page:
André Hiltbrunner, graphiste, dessinateur, Berne
hiltbrunner.grafik@gmail.com

Rédaction*:
Christine Werlé, Roland Kallmann, Valérie Valkanap
Nicolas Steinmann, Sid Ahmed Hammouche
Illustration: Anne Renaud
christine.werle@courrierdeberne.ch
*Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dernier délai de rédaction:
mercredi 23 mars 2022

Impression et expédition:
rubmedia AG, Seftigenstrasse 310, CH-3084 Wabern
ISSN: 1422-5689

Abonnement annuel: CHF 40.00, Etranger CHF 45.00

le 22 septembre. Un mois après la déclaration de guerre début septembre de la France et de la Grande-Bretagne à l'Allemagne, le journal annonce qu'il publiera toutes les communications officielles concernant le ravitaillement de la population et l'économie de guerre. Une première critique d'Adolf Hitler est publiée. Elle est suivie par deux éloges, l'un à la France, et l'autre à la Finlande, en proie aux attaques de l'Union soviétique. La guerre d'Espagne s'invite dans le local du Cercle romand, où l'on tient conférence. Le 30 novembre, on peut lire que l'invasion de la Pologne a obligé l'Association romande à supprimer la fête de son 60e anniversaire le 21 octobre.

En 1940, on apprend que, politiquement, la position de la Suisse n'est pas si mauvaise, sa neutralité ayant été solennellement reconnue par tous ses voisins. La Finlande rend les armes face à l'Union soviétique en mars, décision qui lui vaut un article élogieux, mais la situation dans les pays nordiques inquiète. Dans un article, on espère le retour de la paix en Europe. Malgré l'omniprésence de la guerre, les thèmes de société ne sont pas écartés : on s'interroge sur l'euthanasie ou sur un phénomène nouveau : les mariages fictifs dans le but d'obtenir la nationalité suisse.

Dans la nuit du 9 au 10 mai, le vrombissement incessant des avions allemands fait sursauter la population de Bâle, qui apprend par la suite que des bombes ont été larguées aux environs de Courrendlin dans le Jura. Les civils dans les régions frontières se demandent s'il faut évacuer. Le *Courrier de Berne* exprime sa sympathie à toutes les victimes de la guerre. Un étonnant article s'en prend à Nostradamus qui a prédit la destruction de Paris en 1940 et la défaite des ennemis de la France en 1941 : « L'avenir n'étant à personne, il n'appartient pas à quelques hurluberlus de le dévoiler », est-il écrit. Le 14 juin, la chute de Paris suscite une vive émotion dans les pages du journal.

Nota bene : dans le prochain numéro, les années 1940-1950.

ANNONCES

AllianceFrançaise
Berne

Les manifestations publiques de
l'Alliance française de Berne

Celles-ci ont lieu à 19h à la Schulwarte,
Helvetiaplatz 2, 3005 Berne.

Mardi 22 mars 2022
Conférence de **Fawzia Zouari**, journaliste et romancière
Voyage du sud vers le nord, un itinéraire au féminin

L'Ambassade de Tunisie en partenariat avec
l'Alliance française de Berne, dans le cadre de la SLFF.
Entrée libre.

Mardi 5 avril 2022
Conférence de **Luc Fraisse**
Marcel Proust écrivain des cathédrales

Entrée CHF 15 pour les personnes n'étant pas membres de *l'Alliance française de Berne*.
Certificat 2G à présenter à l'entrée et port du masque obligatoire.

http://www.af-berne.ch

EDITO

L'e-trottinette arrive en ville

Christine Werlé
rédactrice en cheffe

Après Zurich et Bâle, Berne mise à son tour sur les trottinettes électriques : la ville a prolongé de deux ans la licence de deux prestataires d'e-trottinettes en libre-service, VOI *et* Tier, *après une année à l'essai qui s'est révélée concluante. Depuis février, au total 350 trottinettes électriques peuvent donc être utilisées dans la zone urbaine. Dans le centre-ville, leur nombre reste limité à 50.*

*L'offre vient ainsi compléter celle de vélos électriques en libre-service existante. Mais plus que les e-bikes, les trottinettes électriques sont sujettes à controverse. Leur boom s'accompagne en effet d'une augmentation du nombre d'accidents – 200 en 2020 selon l'*Office fédéral de la statistique (OFS) *- dus majoritairement à une méconnaissance des règles et usages.*

En gros, comme les vélos, les e-trottinettes peuvent circuler sur la route, mais elles peuvent aussi circuler sur les trottoirs. La loi en Suisse fixe leur vitesse maximale à 20 km/h, mais on trouve facilement sur internet des engins débridés dont le compteur grimpe jusqu'à 60 km/h.
Le hic : silencieux, ce genre de véhicule peut surprendre les piétons et les usagers de la route. De plus, le port du casque n'est pas obligatoire.
La trottinette électrique est-elle en passe de devenir un nouveau danger en ville ?

Le parcage des e-trottinettes pose également problème. À Berne, les conditions d'utilisation stipulent que les places de stationnement publiques pour les vélos ne peuvent être utilisées que de manière limitée et que les exploitants doivent évacuer les trottinettes électriques mal garées.
La ville précise aussi, sans plus de détails, « qu'il existe encore des zones où les e-trottinettes ne sont pas autorisées à circuler ». Reste à savoir si la multiplication des véhicules de mobilité douce ne va pas encore davantage encombrer une ville déjà petite, un peu comme dans un grenier où les objets s'entassent… Affaire à suivre.

Photo: Christine Werlé

Aarethéâtre, du théâtre amateur de longue haleine

L'ARB, l'Association romande de Berne naquit en 1879, sous l'impulsion de personnalités fortes et marquantes. À peine vingt ans plus tard, en 1898, ce fut au tour de « La Romande » d'être portée sur les fonts baptismaux. Une association qui se voulait à la fois culturelle et d'entraide, destinée à agrémenter et à promouvoir la culture romande et francophone en ville de Berne.

Histoire de se retrouver autour d'un passe-temps agréable et utile, « La Romande » instaura une société de gymnastique, portée sans doute par le vieil adage romain « Mens sana in corpore sano ». Pourtant, cette activité gymnique fit long feu. Ou plutôt, l'activité sportive se mua en élan théâtral. Dès 1905, les gymnastes devinrent acteurs de théâtre sous le nom de « La Littéraire ». Le ton était donné. Il s'agissait d'animer les soirées annuelles de la « Romande », dans un esprit familier, drôle et enjoué. Depuis lors, le théâtre amateur romand et francophone, en ville de Berne, n'a plus quitté les tréteaux, offrant aux Romands de Berne une pièce chaque année. À deux exceptions près, en 1917, une année où les préoccupations étaient sans doute mobilisées par les heures tragiques de la Première Guerre mondiale, juste à nos frontières. Puis entre 1960 et 1965, où les soirées de « La Romande » furent animées par le groupe des jeunes, les adultes peinant à recruter de nouvelles forces de théâtre.

Dès 1966, tel « Phénix », « La Littéraire » reprit du service, sans interruption jusqu'à nos jours, dès 2012 sous le nom d'Aarethéâtre. Depuis les débuts, en 1898, ce sont ainsi plus de 100 pièces de théâtre qui ont été proposées aux Romands et francophones de Berne et environs. Des comédies la plupart du temps, parfois, aussi de drôles de drames, tels que « Bonhomme et les incendiaires » de Max Frisch, « Un air de famille » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri ou le fameux « Oscar » créé par Louis de Funès.

En 2022, après une interruption pour des raisons bien connues, « Aarethéâtre » proposera les 26 mars,1er avril et 2 avril à 19h et les dimanches 27 mars et 3 avril 2022 à 17h, « Le Révizor » de Nicolaï Gogol. Écrit en 1836, « Le Revizor » n'a rien d'une fripe. Le propos, bien que baignant dans la Russie impériale des Tsars et de ses sujets, demeure d'une redoutable actualité. Passe-droits, pots-de-vin, si petits mais tellement dans l'ordre des choses, corruption et mensonges, sans oublier la flagornerie envers les puissants, tout y passe sous l'observation féroce de Gogol. Près de 100 ans plus tard, quelle graine en avons-nous pris ? Chacun sera libre de juger. Pires ou bien meilleurs ? Un bon moment de rires, des sourires peut-être, quelques grimaces, sans doute, en pensant aux événements récents.

La troupe « Aarethéâtre », en tous les cas, a mis tout son cœur à l'ouvrage pour vous séduire et emporter votre adhésion. Merci, d'ores et déjà, de nous être, de nous rester fidèles, chers amis du théâtre. Nous nous réjouissons de vous retrouver, sous peu, dans les murs de l'Aula de l'École Cantonale de Langue française*.

À bientôt !

Aare Théâtre

**Jupiterstrasse 2, 3015 Berne*

Rectificatif sous Associations n° 1/2022 :
Bien sûr, des Vaudois se réunirent le 24 janvier 1910 au Café Rudolf (et non le 24 janvier 2010).

CARNET D'ADRESSES

AMICALES

***A³ EPFL Alumni BE–FR–NE–JU**
(Association des diplômés de l'EPFL)
Tarik Kapic, T 031 335 20 00 (bu)
tarik.kapic@a3.epfl.ch

Association des Français en Suisse (AFS)
Madeleine Droux, T 034 422 71 67

Association romande et francophone de Berne et environs
Jean-Philippe Amstein, T 031 829 32 05
president@arb-cdb.ch

***Patrie vaudoise de Berne**
Georges A. Ray, T 031 952 60 81
ge.ray@bluewin.ch

Post Tenebras Lux
Société des Genevois de Berne
www.ptl-berne.ch
contact@ptl-berne.ch

***Société fribourgeoise de Berne**
Michel Schwob, T 031 911 49 00
michel.schwob@bluewin.ch

***Société des Neuchâtelois à Berne**
Hervé Huguenin, T 079 518 78 78
herve.huguenin@gmail.com

CULTURE & LOISIRS

****Aarethéâtre**
Théâtre francophone amateur
Marie-Claude Reber
T 031 911 48 40
www.aaretheatre.ch

***Alliance française de Berne**
berne@alliancefrancaise.ch
Site internet : afberne.ch

***Association des amis des orgues de l'église de la Ste-Trinité de Berne**
www.musik-dreifaltigkeit.ch;
Vereinigung der Orgelfreunde der Dreifaltigkeitskirche Bern, 3000 Bern

Berne Accueil
Activités, rencontres et conférences en français, www.berneaccueil.ch

***Club de randonnée et de ski de fond de Berne** (CRF)
Jean-François Perrochet, T 031 971 97 74
crfberne.ch

Groupe romand Ostermundigen (jass et loisirs)
Fabienne Gerber, 031 301 57 79
fabienne.gerber@bluemail.ch

ÉCOLES & FORMATION CONTINUE

Crèche pop e poppa les gardénias
Jupiterstrasse 45, 3015 Berne
T 031 941 23 23
www.popepoppa.ch

Ecole Française Internationale de Berne
Jubiläumsstrasse 93-95, 3005 Berne
T 031 376 17 57, secretariat@efib.ch

Société de l'Ecole de langue française (SELF)
Christine Lucas, T 031 941 02 66

***Université des Aînés de langue française de Berne** (UNAB)
Eric Lauper, T 079 334 43 38
eric.lauper@bluemail.ch

POLITIQUE & DIVERS

***sous la loupe**
anc. Fichier français de Berne
Elisabeth Kleiner
T 031 901 12 66
www.souslaloupe.ch

***Groupe Libéral-Radical romand de Berne et environs**
Présidente: Valérie Bourdin-Karlen
valerie@karlen-bourdin.ch
T 031 312 76 76

Helvetia Latina
Mireille Thévenaz, membre du comité,
T 078 615 35 25, info@helvetica-latina.ch www.helvetia-latina.ch

RELIGION & CHŒURS

***Chœur de l'Eglise française de Berne**
Jean-Claude Bohren, T 031 921 54 53
www.cefb.ch

Chœur St-Grégoire
Serge Pillonel, T 031 961 47 70

Eglise évangélique libre française
eelb.ch, T 031 974 07 10

***Eglise française réformée de Berne**
T 031 312 39 36
(ma 13-15h, me 9-12h et 13-15h)
T 076 564 31 26 location CAP
(mail: reservations@egliserefberne.ch)
secretariat@egliserefberne.ch
www.egliserefberne.ch

Groupe adventiste francophone de Berne
Marie-Ange Bouvier, T 031 932 07 91

Paroisse catholique de langue française de Berne et environs
Rainmattstrasse 20, 3011 Berne
T 031 381 34 16
www.paroissecatholiquefrancaiseberne.ch

** Membre collectif ou associé de l'Association romande et francophone de Berne et environs. ** Activité soutenue par l'Association romande et francophone de Berne et environs.*

Valérie Valkanap

BRISER L'OMERTA

Je ne suis d'aucune mouvance. Comme chantait Brassens, bande à part c'est ma règle et j'y tiens. Il n'empêche qu'il y a des cas où il faut s'unir pour briser le silence. Viol ou harcèlement, évidemment, mais pas que. Je m'explique.

Ce n'est plus un secret, j'aime danser sur toute musique qui me démange les pieds. Depuis quelque temps, je m'escrime à apprendre le tango. La plus difficile des danses.

Durant mes premières années d'apprentissage, je me suis imposée les remarques blessantes d'un professeur exigeant. Et puis, Covid oblige, la providence m'en a libérée. Mais, dans les milongas (les bals où l'on danse le tango, soit au ProGr, au Tanzlounge, au 111, au Viento Sur, à Las Flores, à La Calesita…), je tombais encore régulièrement sur un type dont il me restait à m'affranchir. Longtemps j'ai placé ce danseur plus haut que moi, techniquement j'entends, juste parce qu'il se permettait de me donner des leçons en pleine tanda. J'encaissais ses remarques censées m'aider à mieux danser.

Pourquoi m'infliger une telle épreuve, me demanderez-vous? Parce qu'il n'y avait sinon pas grand monde qui m'invitait. Et puis, au fil du temps, j'ai pris de l'assurance et le nombre de cavaliers potentiels a augmenté. Et j'ai constaté qu'avec d'autres danseurs, la connexion se faisait sans problème. Personne ne poussait de soupir ou ne parlementait. Encore moins ne me secouait le poignet (Souvent l'indélicat s'arrêtait et s'écriait : « Chica, qu'est-ce que tu fais ? », laissant ses bras choir et ses paumes claquer de dépit contre ses cuisses). J'en ai eu assez de ce type. L'été dernier, alors que les milongas avaient doucement repris, le voilà qui s'empare de ma main sans me demander mon avis. Normalement une invitation se fait exclusivement par le regard et la femme a cette liberté (pratiquement la seule qui lui soit concédée) de détourner le sien. J'ai refusé. «T'as plus dansé depuis longtemps?» m'a demandé l'inquisiteur. Non point. Confinement ou non, j'avais continué à pratiquer ma passion. « Alors, t'as des problèmes dans ta vie en ce moment ? » Décidément, le gars s'avérait manipulateur et gonflé. Par définition pour le pervers, la source du problème (à supposer qu'il n'ait pas été artificiellement créé par ses soins) est à trouver chez l'autre. Nulle remise en question de soi, n'est-ce pas. Je me suis cadenassée. Mon vieux, cette fois, tu ne m'atteindras pas. Après lui avoir assuré que j'allais très bien, je lui ai expliqué, avec des pincettes et en évitant tout reproche, que je n'avais pas de plaisir à danser avec lui et que, probablement, nous n'étions pas faits pour tanguer ensemble. Il est encore revenu à la charge un mois plus tard, mais j'ai tenu bon.

Depuis, de son regard noir, il m'observe évoluer sur la piste. Car il danse moins souvent. À son tour de tester le confort des chaises durant toute une soirée. Car oui, j'ai osé parler de lui à d'autres danseuses, bravant en cela une sorte d'omerta. Et, oui, il leur était arrivé la même chose. Et, comme moi, elles pensaient être fautives. Mais je te dis, non seulement il ne se soucie pas de savoir si t'as envie d'être corrigée, mais il te reproche ses propres erreurs. Et sous couvert de t'aider à améliorer ton style, c'est toi qu'il veut ébranler. En vérité, je crois bien qu'il utilise le tango pour te dominer. Hochement de tête approbateur.

Je ne sais pas si c'est à cause de moi. Mais depuis que ma langue s'est déliée, toute une rangée d'yeux féminins détourne systématiquement le regard quand il commence à s'approcher.

NB: cette histoire se passe à Berne mais soyez assuré qu'elle pourrait avoir eu lieu partout ailleurs.

BRÈVES

Roland Kallmann

LIVRE DE PROSPECTIVE : SOLDAT DU FUTUR

Anne-Caroline Paucot et Quentin Ladetto : ***Soldat du futur***. Office fédéral de l'armement arma suisse, Thoune 2021, 242 pages. ISBN 978-3-9525175-3-6. Version papier : 23 CHF (y compris frais de port). Le fichier PDF est mis gratuitement à disposition. **Commande** en ligne: www.soldat-du-futur.com ou par courriel à quentin.ladetto@armasuisse.ch; par courrier postal : arma suisse, Sciences et technologie, Gestion de la recherche et de la recherche opérationnelle, Feuerwerkstr. 39, 3602 Thoune.

Demain le ***Soldat du futur*** sera peut-être un *hybridor*, un combattant augmenté de capacités physiques et cognitives. Il utilisera un *propulsin* pour se déplacer par les airs. Dans les troupes, on trouvera des *aquafilistes*, spécialistes de conflits liés à l'eau, des *spatioraux* qui prendront en charge l'espace…

Le ***Soldat du futur*** propose de nouveaux mots pour nommer les activités, fonctions, armes et situations auxquelles le soldat sera confronté demain. Les mots étant les briques de la pensée, ces néologismes aident à inventer l'armée du futur. Cette publication a pour ambition de stimuler la **réflexion** sur l'armée de demain et de nous rendre attentifs à de **nouveaux dangers technologiques**, dont certains sont déjà présents !

Anne-Caroline Paucot est écrivaine-prospectiviste chez Les Propulseurs et *Quentin Ladetto* est directeur de la prospective technologique au sein d'armasuisse, unité Science et technologie. Avec les contributions de la Conseillère fédérale *Viola Amherd*, cheffe du DDPS, et de *Thomas Süssli*, chef de l'Armée, etc.

Ce livre existe aussi en allemand : ***Soldat der Zukunft***, ISBN 978-3-9525175-2-9, voir sous www.soldatderzukunft.ch.

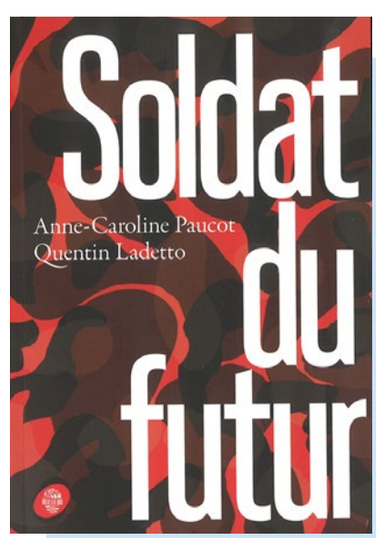

L'expression (ou le mot) du mois (83) :
Une ***futurantique*** Que signifie ce néologisme sorti du livre *Soldat du futur* ?

Réponse: voir page 7

Christine Werlé

Les choses se présentent plutôt bien pour l'École cantonale de langue française à Berne (ECLF) : elle peut espérer continuer de compter à l'avenir sur la subvention de la Confédération. La Commission de l'éducation du Conseil national a en effet donné un avis favorable fin janvier en adoptant la révision de la loi fédérale sur les contributions à l'ECLF. Pierre-Etienne Zürcher, secrétaire général adjoint francophone de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne, se veut optimiste quant au résultat de la votation devant le Parlement.

« CE QUI RESTE OUVERT, C'EST LA FORME EXACTE DE LA LOI QUI SERA ACCEPTÉE PAR LE PARLEMENT »

La Commission de l'éducation du Conseil national s'est prononcée fin janvier en faveur de la prolongation de sa subvention d'un million de francs à l'ECLF. Le Conseil national votera lors de la session de printemps, le Conseil des États cet été. Êtes-vous confiant ?

Oui, je suis confiant dans le fait que le Parlement fédéral approuvera la proposition de loi révisée concernant l'ECLF. Ce qui reste plus ouvert, par contre, c'est la forme exacte de la loi qui sera acceptée par le Parlement.

Une minorité de la Commission souhaite modifier la disposition facultative sur l'allocation de la subvention en une obligation. C'est aussi ce que vous souhaitez ? Pourquoi ?

Cette minorité de la Commission a repris à son compte la position du canton de Berne, qui souhaitait et souhaite que non seulement la Confédération s'engage de façon ferme et décidée dans le soutien à l'ECLF, mais qu'elle en assume la coresponsabilité. En effet, l'ECLF de par son organisation est une exception complète dans le système de la scolarité obligatoire bernoise (elle n'est pas rattachée à une commune, mais directement au canton), et n'a vu le jour sous sa forme actuelle que sous l'impulsion de la Confédération qui souhaitait encourager la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques dans la ville fédérale et, de plus, offrir à ses employés latins de bonnes conditions pour leur établissement dans cette même ville. La loi actuellement examinée par les Chambres fédérales devrait, aux yeux du canton de Berne, refléter le rôle éminent joué par la Confédération dans la naissance de l'ECLF en coresponsabilité avec le canton de Berne et dans son évolution au cours des décennies.

Est-ce que cette proposition a de bonnes chances de passer la rampe au Parlement ?

Il est difficile de faire ici un pronostic assuré sachant que la procédure de consultation a démontré qu'il n'y avait pas unanimité des cantons dans le soutien à cette loi concernant l'ECLF. La position unie des cantons latins et le soutien actif des cantons et des parlementaires sensibles à la politique fédérale des langues pourraient jouer un rôle favorable.

Une autre minorité de la Commission souhaite accorder non seulement une subvention aux frais de fonctionnement, mais aussi aux frais d'investissement. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Une subvention fédérale accordée au fonctionnement de l'école uniquement laisse le canton de Berne assumer seul la tâche d'entretenir les infrastructures en accordant les crédits d'investissement nécessaires à la constante adaptation aux besoins de l'ECLF. Une participation, inscrite dans la loi, de la Confédération aux investissements nécessaires à l'ECLF, serait un signe fort que la Confédération continue à considérer l'ECLF comme une mesure importante pour l'encouragement de la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques.

Quelles seraient les conséquences pour l'ECLF si les chambres fédérales refusaient de prolonger la subvention fédérale ?

Au vu des résultats de la procédure de consultation, nous partons de l'idée que la loi sera pour le moins acceptée en l'état et que le subventionnement fédéral sera garanti à l'avenir. Un refus des Chambres fédérales serait catastrophique et obligerait le canton de Berne à examiner fondamentalement le maintien d'une école cantonale de langue française à Berne.

Pierre-Etienne Zürcher, photo : DR

FORMATION

UNAB
Université des Aînés de langue française de Berne
www.unab.unibe.ch

LES CONFÉRENCES DE L'UNAB

Musée : Musée d'histoire naturelle, Bernastrasse 15, Berne
ascaro : Fondation ascaro, Belpstrasse 37, Berne
Contact : Secrétariat UNAB 079 334 43 38

Jeudi 17 mars 2022, 14h15 — **Musée**

M. Claude HAENGGLI
Écrivain, traducteur
Jérémias Gotthelf - Le déluge en Emmental

Jeudi 24 mars 2022, 14h15 — **Musée**

M. Thierry MALVESY
Conservateur, Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel
Charles Darwin - Le Newton du brin d'herbe

Jeudi 31 mars 2022, 14h15 — **Musée**

M. Patrick LABARTHE
Professeur émérite de littérature française de l'Université de Zurich
Bonnefoy, poète de l'heure présente

Jeudi 7 avril 2022, 14h15 — **ascaro**

M. Pierre GRESSER
Professeur honoraire en histoire médiévale à l'Université de Franche-Comté
Les Occidentaux au Proche-Orient: regard sur les croisades des 12e et 13e siècles

LES SÉMINAIRES DE L'UNAB

Université : Université de Berne, Hochschulstrasse 4, Berne
Contact : Secrétariat UNAB 079 334 43 38

Lundis 25 avril, 2 et 9 mai 2022, 14h15 — **Université**

Séminaire en trois volets de
M. René SPALINGER
Musicien, chef d'orchestre et conférencier
De la renaissance au jeune Beethoven: l'évolution de l'expression musicale

Prix : CHF 125 (Membres UNAB : CHF 110)
Inscription: www.unab.unibe.ch > Activités > Séminaires

Christine Werlé

BERNE POURRAIT-ELLE APPLIQUER LE MODÈLE BIENNOIS ?

Si le canton de Berne est bilingue, son chef-lieu demeure un territoire germanophone. Néanmoins, des personnalités, des entreprises, des associations et des institutions s'engagent pour le bilinguisme à Berne. Pour Erich Fehr, maire de Bienne et candidat au Conseil d'État bernois, Berne pourrait mieux faire pour que les Romands s'y sentent chez eux.

Qui dit bilinguisme dit forcément Bienne. Le bilinguisme est dans l'ADN des Biennois, et plus particulièrement dans celui des politiciens qui président à la destinée de la cité seelandaise. Maire de Bienne depuis 2011, Erich Fehr, 53 ans, le considère naturellement comme une extrême plus-value. Raison pour laquelle il tient d'ailleurs fortement qu'au Conseil de ville, il n'y ait pas de traduction simultanée des débats. « Le bilinguisme, ce n'est pas seulement parler deux langues, c'est aussi comprendre deux cultures », dit-il, avant d'enchaîner sur les différences remarquées et remarquables entre francophones et germanophones. « Par exemple, les Romands ont plus d'attentes envers l'État que les Suisses allemands. L'approche de la langue est aussi très différente : pour les Romands, c'est une question d'identité tandis que pour les Suisses allemands, ce n'est qu'un outil pour se faire comprendre », constate le politicien.

Comment se rapprocher du bilinguisme

Ce modèle en deux langues fonctionne avec bonheur à Bienne. Mais le modèle biennois pourrait-il être appliqué à Berne ? « Pas totalement. Je ne demanderais pas que Berne devienne bilingue », répond Erich Fehr. « Mais comme ville fédérale, Berne devrait s'ouvrir au français. La ville a un rôle à jouer pour que les Romands s'y sentent chez eux. »

Considérant la cité des ours comme deuxième ville francophone du canton, le maire de Bienne estime en effet que Berne pourrait faire plus en faveur des personnes de langue française. « Je pense notamment à l'offre culturelle : il y a par exemple des productions théâtrales bilingues ou purement francophones à Bienne qu'on pourrait présenter à Berne », suggère Erich Fehr. L'école constitue aussi un champ d'action privilégié, car c'est là que l'identité se crée selon lui. « Berne pourrait mettre en place des classes bilingues comme cela se fait à Bienne où elles ont un énorme succès », poursuit-il. L'idée de son prédécesseur Hans Stöckli - présentée en 2018 dans le rapport d'une commission d'experts sur le bilinguisme - de rendre les noms de rues bernoises bilingues le séduit également.

Réveiller le français endormi

Des petits pas vers le bilinguisme faciles à faire, d'autant plus qu'à Berne, le français n'est jamais loin. « L'ancienne noblesse de Berne était francophile. Cet esprit est encore là », rappelle Erich Fehr pour qui cette francophilie a juste été endormie par l'évolution de la société : « Il y a 30 ou 40 ans, le bilinguisme était davantage une évidence à Berne grâce à l'armée et aux étudiants qui ont beaucoup contribué aux échanges interculturels. Aujourd'hui, plus de 50% de la population ne fait plus l'école de recrues et les séjours au pair se sont aussi perdus. »

On l'aura compris : Erich Fehr est un militant du bilinguisme de la première heure. Et ses convictions dépassent même les frontières cantonales bernoises. « Les Thurgoviens, qui ont abandonné le français à l'école primaire au profit de l'anglais, n'ont rien compris ! Dans un pays multiculturel comme le nôtre, on apprend d'abord une langue nationale. C'est une question de cohésion nationale », insiste-t-il en guise de conclusion.

Erich Fehr, photo : DR

Réponse de la page 5

C'est une technologie ancienne qui résout un problème actuel. Une ***futurantique*** peut avoir différentes caractéristiques : • *basse technologie* : peu consommatrice de technologie, elle introduit un zeste d'analogique dans un océan numérique ; • *ancestrale*: elle a fait ses preuves des centaines d'années auparavant, par exemple le sextant pour se localiser ; • *décalée* : elle utilise un dispositif non habituel non gourmand en énergie. Exemple : les animaux (pigeons, chats, aigles, etc.). *RK*

L'agenda francophone sur: arb-cdb.ch

LA CASE

Anne Renaud

Sid Ahmed Hammouche

LA « NOUNOU » DES DIPLOMATES ET DES EXPATS À BERNE

Rebekka Gex-Fabry dirige l'International Bern Welcome Desk (DMO), le bureau d'accueil international de Berne. Elle est la première à occuper ce poste créé en 2020 par la ville et le canton de Berne, avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Elle est au service des nouveaux arrivés des ambassades et des consulats et aussi des expatriés qui s'installent dans la ville fédérale.

Photo: DR

Qui est Rebekka Gex-Fabry ?
Née en Argovie de parents romands, mère vaudoise et père valaisan, j'ai fait des études en Relations Internationales à Genève, à Saint Gall et au Brésil. Ma passion, ce sont les langues et les cultures. Je réunis en moi plusieurs subidentités des différentes régions de Suisse et du monde. J'ai travaillé dans le domaine des relations internationales, notamment pour des programmes européens à l'éducation et aussi pour l'association hôtelière suisse.

Depuis quand êtes-vous installée dans la ville fédérale ?
Arrivée à Berne il y a 10 ans, je m'y suis sentie tout de suite à l'aise, c'est là que mes deux patries, la Suisse romande et la Suisse alémanique, se rencontrent.

Parlez-nous du Bureau d'Accueil International de Berne et de votre rôle…
L'International Bern Welcome Desk, Bureau d'Accueil International, a été créé en 2020 par la ville et le canton de Berne avec l'appui du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il est, par contre, rattaché au secteur privé, à l'organisation Bern Welcome. Le Bureau d'Accueil International sert de point de contact et de liaison pour les organisations internationales et représentations diplomatiques présentes à Berne. Notre rôle est de fournir un conseil individuel et d'informer sur les sujets relatifs au logement, formation, santé, loisirs, événements et autorités afin d'apporter l'aide indispensable pour un séjour agréable dans notre pays. L'institution sert également à développer des liens entre les résidents étrangers et les locaux.

Comment décrivez-vous cette ville aux étrangers qui envisagent d'y vivre ?
D'abord, Berne offre un grand aspect relaxant, outre de nombreux autres atouts : la Berne historique, la cité universitaire ouverte sur la recherche et les découvertes. C'est aussi une ville très méditerranéenne… Pour résumer, c'est une capitale verdoyante et innovante avec une population très accueillante.

Quelles sont les demandes de la communauté internationale qui souhaite s'y établir ?
La première préoccupation des nouveaux arrivés est de trouver un logement. Puis, suivent les demandes d'information concernant le système d'éducation. École privée ou publique ? Il y a aussi la question du système de santé (quelles assurances sont obligatoires ?), les loisirs (quelles sont les offres d'activités en anglais ?), les procédures (où obtenir des permis), contacts et culture… Les demandes touchent aux questions pratiques et parfois à des problématiques très complexes. Le Bureau est là pour trouver les solutions adéquates, aider et accompagner les demandeurs.

Quelle est la visite idéale de Berne ?
Je commencerais ma visite au Rosengarten avec sa magnifique vue sur la ville. Puis, je descendrais vers le Parc aux ours et poursuivrais la balade en faisant une halte à l'Erlacherhof (Mairie de la ville de Berne) ; ce remarquable édifice a été construit au XVIIIe siècle selon le modèle français. Pour un repos bien mérité, je poursuivrais ma promenade le long de l'Aar et tenterais peut-être une des activités bernoises typiques : flotter dans les eaux émeraude de l'Aar tout en admirant le Palais fédéral.

JAB
CH-3001 Berne
P.P. / Journal
Post CH AG
Changements d'adresse :
Association romande et
francophone de Berne et environs
3000 Berne